

Licence professionnelle Métiers de la comptabilité - Comptabilité et paye en alternance

LP12300A - 60 crédits

Niveau(x) d'entrée : BAC+2
 Niveau(x) de sortie : BAC+3
 Code RNCP (consultez la fiche en cliquant ici) : 30106
 Lieu(x) : Centre Cnam de Lille, Centre Cnam d'Amiens



PRÉSENTATION

Public / conditions d'accès

Conditions d'accès à la licence pro comptabilité et paye en alternance

- Public jeune (- de 30 ans) ou adulte (+ de 30 ans) en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
- être titulaire d'un bac+2 (BTS comptabilité et gestion des organisations CG0) ; BTS assistant manager ; DUT gestion des entreprises et des administrations option finance-comptabilité (GEA-FC) ; diplôme de comptabilité et de gestion (DCG).

Vous souhaitez candidater à cette formation mais vous n'avez pas le diplôme requis ?

Pensez à déposer un dossier de demande de VAP (validation des acquis professionnels) ou de VES (validation des études supérieures).

Nos assistant.e.s VAE vous renseigneront sur ce dispositif.

Lieu de recrutement de la Licence en alternance :

Amiens ou Lille.

Période de recrutement : de février à fin juin.

Procédure de recrutement : sur dossier et entretien de motivation. Jury d'admissibilité mensuel en fonction des places disponibles.

Frais de formation : formation gratuite et rémunérée pour les jeunes dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Contribution aux frais de formation par les entreprises.

Objectifs

Cette licence professionnelle Comptabilité et paye en alternance est proposée à Amiens et à Lille. Elle a pour objectif de former des gestionnaires capables d'établir et de gérer les paies et les charges sociales et fiscales, d'utiliser les principaux logiciels de paie et de gestion des ressources humaines et d'être en mesure de pouvoir éclairer les décideurs sur les difficultés concernant la paie.

COMPÉTENCES ET DÉBOUCHÉS

Compétences

Compétences attestées

- connaissances en droit du travail et droit social,
- analyser les lois, les décrets et les conventions collectives et leurs impacts sur la gestion de la paie,
- développer le sens de la veille sociale, juridique et économique,
- être un interlocuteur reconnu en matière de législation sociale et assurer les relations avec les organismes sociaux et fiscaux,
- être capable d'établir et de gérer les paies et les charges sociales et fiscales,
- être capable d'utiliser les principaux logiciels de paie et de gestion des ressources humaines,
- connaître la diversité des contrats de travail, leurs spécificités,
- maîtriser la comptabilité des charges de personnel,
- être en mesure de pouvoir éclairer les décideurs sur les difficultés concernant la paie,
- savoir présenter un tableau de bord du social.

Métiers visés

- responsable paie et gestion du social,
- Gestionnaire de payes, chargé de la paie
- collaborateur comptable ou social en cabinet d'expertise comptable, • assistant des ressources humaines.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Organisation

Formation en alternance, en apprentissage ou en contrat de professionnalisation

Durée : 1 an (nb d'heures : nous consulter)

Rythme de l'alternance : 1 semaine en centre et 3 semaines en entreprise.

Période de formation : de septembre 2023 à juillet 2024

Tarifs : coût de la formation pris en charge par l'employeur et/ou son Opco (Opérateur de compétences)

CFA partenaire : CFA Cnam Hauts-de-France

Indicateurs 2021/2022



je candidate

[+d'info sur les modalités d'inscriptions / candidatures alternance.](#)

> [Cette formation est également accessible en journée dans le cadre de la formation professionnelle continue en territoire Nord-Pas de Calais uniquement](#)



Contenu de la formation**Tronc commun**

Pôle comptabilité et gestion
Pôle juridique et social
Pôle ressources humaines
Pôle système d'information
Pôle communication
Projet tuteuré
Stage ou activité professionnelle

USTE06	10 ects
USTE07	10 ects
USTE08	5 ects
USTE09	8 ects
USTE0A	7 ects
UATE05	10 ects
UATE06	10 ects

**Méthodes
pédagogiques:**

Pédagogie qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Equipe pédagogique constituée pour partie de professionnels.

Modalités d'évaluation:

Chaque unité (UE, UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Etablissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.

Accessibilité public handicapé

Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap. Contactez : hdf_handicap@lecnam.net

Document non contractuel.

Le programme et le volume horaire de cette formation sont susceptibles d'être modifiés en fonction des évolutions du référentiel pédagogique national.



Le Cnam Hauts-de-France vous informe, vous accompagne et vous conseille.

Contactez nos conseillers formation au  0800 719 720 ou hdf_contact@lecnam.net

Tous nos programmes sur www.cnam-hauts-de-france.fr